

**PROJET EDUCATIF**

**DU CENTRE SOCIAL LE LAC**



## **SOMMAIRE**

<b>QUELQUES ELEMENTS DE PRINCIPE</b>	<b>Pages 3 &amp; 4</b>
<b>ROLE DE NOS CENTRES DE LOISIRS</b>	<b>Page 4</b>
<b>LE CENTRE DE LOISIRS EST UN MILIEU ORIGINAL</b>	<b>Pages 4</b>
<b>LISTE DES ACTIVITES, VISITES, THEMES PARTICIPATION A L'ANIMATION LOCALE</b>	<b>Page 8</b>
<b>PERIODE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Page 10</b>

## **A - Quelques éléments de principe :**

Les orientations pédagogiques du Centre Le Lac ne peuvent que s'appuyer sur des réalités. Elles doivent tendre à prendre en compte de façon positive les pratiques des enfants et des jeunes, leur sensibilité particulière.

C'est ainsi que le Centre Le Lac ne doit pas rompre avec ce qui fait la vie des enfants et des jeunes 11 mois sur 12. Le Centre n'est pas une île déserte dans laquelle les enfants et les jeunes se trouveraient subitement transportés, tout lien avec le milieu extérieur étant coupé, il n'y a pas de cloison étanche qui puisse l'isoler du monde. Il ne doit pas constituer un milieu artificiel, sans consistance, ignorant de la réalité.

Pour autant, le Centre constitue un milieu spécifique qui a ses qualités propres, sa richesse particulière que lui seul peut avoir : il s'agit d'un milieu autre que le milieu scolaire. Le Centre doit être le prolongement et le complément des autres milieux dans lesquels évolue l'enfant.

Mais si le Centre n'est pas la famille, nous ne pouvons ignorer que celle-ci existe :

Nous devons tenir le plus grand compte des parents.

Ce sont eux, en effet, qui nous confient leurs enfants, c'est à dire ce qu'ils ont de plus cher. Ils le font avec confiance et nous ne devons pas trahir cette confiance. Aussi devons-nous toujours avoir à l'esprit la volonté des parents, la respecter, mais aussi nous poser la question :

Que penseraient les parents de telle action ? L'accepteraient-ils ? La condamneraient-ils ? Cette pensée ne doit pas être paralysante, mais elle doit nous conduire à penser nos actions en fonction de la perception que les parents peuvent en avoir.

En fonction de la manière dont les enfants et les jeunes vivent et ressentent leur vie, les questions qu'ils posent doivent être abordées dans un esprit responsable, fuyant tout dogmatisme, suscitant esprit critique et réflexion. Il ne peut s'agir que d'une pédagogie fondée sur le respect, les connaissances et la réflexion, une pédagogie ayant pour unique souci de contribuer à former un homme qui possédera toujours davantage d'outils pour se reconnaître dans le monde et en être un individu actif.

Fixer nos orientations pédagogiques, c'est également définir notre conception des loisirs en partant du fait que le droit à la culture, le besoin de développer ses capacités de réflexion, d'interventions, de discussions, sont devenus des phénomènes sociaux.

Pour le Centre Le Lac, le loisir n'est pas synonyme d'oisiveté, ni d'évasion, il est un besoin d'accomplissement de l'enfant.

Dans ce cadre, nous pensons que le temps de loisirs, notamment en Centre de Loisirs Sans Hébergement, est propice à l'enfant pour lui permettre de développer ses capacités de réflexion, de création, d'interventions et ceci grâce à des activités et des modes de relations appropriés. Tout individu et à fortiori tout enfant, a des potentialités qui nécessitent d'être révélées, mobilisées, utilisées.

Sur cette base, nous réfutons tout fatalisme ainsi que toute théorie pseudo-scientifique visant à créditer l'idée que des caractères innés discriminent les enfants dans des activités qui sont par nature sociales.

Mais, est-ce à dire que les enfants sont identiques ?

Bien sûr que non !

Et c'est précisément parce qu'ils sont différents que nous réfutons tout fatalisme et que nous souhaitons impulser un haut niveau d'exigence éducative. Nous croyons donc aux vertus de l'effort pédagogique et sommes résolument partisans d'une pédagogie fondée sur la réussite de l'enfant dans ce qu'il entreprend.

Pour cela, il faut prendre en compte la réalité des enfants et celle qu'ils vivent. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons ignorer les problèmes sociaux, humains, économiques auxquels les enfants et les jeunes sont confrontés et vis à vis desquels ils s'interrogent.

Sur ce point, il convient d'être parfaitement clair et d'affirmer un principe intangible :

il ne peut être question que l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement devienne le champ d'expérimentation d'une quelconque idéologie, d'une expression philosophique quelle qu'elle soit.

**B : Le rôle de nos Accueils de Loisirs Sans Hébergement :**

Des principes que nous venons d'énoncer découle la fonction que nous assignons aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement. Cependant, il est utile, pensons-nous, d'y apporter quelques précisions.

**1) L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est un milieu original :**

C'est précisément une des richesses essentielles de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de n'être pas tenu par les contraintes objectives des autres milieux, familiaux et scolaires.

Cette caractéristique doit donc favoriser, stimuler la créativité de l'enfant et de l'adolescent, encourager la prise de conscience de leur autonomie.

Il faut donc se saisir de cette richesse pour répondre aux besoins spécifiques des enfants.

L'originalité de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement permet également à l'enfant de nouer des relations particulières avec l'adulte et les autres enfants, relations différentes de celles qu'il a à la maison ou à l'école.

**2) L'accueil de Loisirs Sans Hébergement devra fondamentalement pouvoir répondre aux besoins des jeunes en vacances :**

Il devra avant tout satisfaire aux nécessités générales de l'hygiène et de la sécurité.

Nous apporterons une attention toute particulière vis-à-vis desquels la responsabilité de l'encadrement sera déterminante, à valeur d'exemple. Amener progressivement, et en fonction de leur âge, les enfants à prendre en charge leur hygiène corporelle, y veiller, les inciter et les aider à être propres, donner soi-même l'exemple d'une bonne hygiène, participer avec eux au rangement et au nettoyage, en un mot, être impliqués dans cette action éducative, voilà le rôle des équipes d'encadrement. Il faudra éviter sur ces questions de la vie quotidienne, que l'adulte soit perçu comme un individu n'ayant que des exigences vis à vis des enfants sans en avoir vis-à-vis de lui-même.

La prise en compte par les enfants des questions d'hygiène et de propreté favorise leur autonomie et leur socialisation.

La sécurité quant à elle, outre qu'elle fait l'objet de règles, sera présente en permanence dans l'esprit des équipes d'encadrement. Malheureusement, trop souvent des accidents imprévisibles viendront nous rappeler combien il sera important d'assurer la sécurité des enfants.

Outre les règles, qui devront être respectées, notamment en matière de sécurité, nous ferons appel à une notion, bien souvent décriée, sans doute, mais je pense que c'est à tort, la notion de "bon sens".

Les enfants que nous recevrons vivent souvent dans l'année un rythme élevé et mal adapté à leurs besoins. Les rythmes scolaires inadaptés, les déséquilibres dans les activités, les conditions de vie familiale, les transports, la télévision parfois qui retient l'enfant trop longtemps éveillé, l'exiguïté des appartements ?

Toutes ces réalités amèneront les équipes d'encadrement à veiller au dosage des activités, à respecter les rythmes des enfants, à prendre en compte leurs possibilités physiques.

Répondre aux besoins des enfants, ce sera aussi concevoir l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement comme un lieu éducatif sachant prendre en compte les caractéristiques des enfants.

Trop souvent, "l'enfant doit taire un besoin de paroles, de jeux, d'imaginaire, il n'est reconnu que dans sa condition aux règles de l'apprentissage..." " cette réflexion doit attirer notre attention afin que l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement soit un milieu stimulant au sein duquel l'enfant pourra exprimer de diverses manières ce qu'il ressent, pourra extérioriser ses besoins, pourra faire place au rêve, pourra être écouté en tant qu'enfant.

Milieu éducatif, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement devra répondre à ses attentes, il devra également favoriser l'initiative, permettre aux enfants le choix de leurs activités, les amener à prendre des responsabilités, y compris, pour les plus grands, dans la gestion de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, il devra entre autre favoriser l'ouverture la plus large possible sur le milieu, avec ses réalités historiques, géographiques, économiques, sociales et humaines.

Les aspirations à la liberté devront également être satisfaites pour les enfants comme pour les jeunes. Il ne peut en effet y avoir responsabilité si les limites de l'initiative sont trop étroites.

Il y aura toutefois lieu de se garder de certaines théories ou comportements de non-intervention, qui, au lieu d'amener l'enfant ou le jeune à une plus grande liberté, à une plus grande maîtrise de son initiative et de ses responsabilités, ne feront que le désarmer et ne lui permettront pas de reposer son attitude sur des références stables.

C'est ainsi qu'il nous arrive de constater que certains membres des équipes d'encadrement croient respecter l'initiative et la liberté des enfants en ne proposant rien, en ne suscitant pas l'intérêt chez les enfants, en ne les amenant pas à faire connaissance avec les activités qu'on souhaite leur proposer.

Cette attitude de non-intervention de la part de l'adulte ne permet pas à l'enfant d'évoluer car, pour qu'il y ait choix, il faut qu'il y ait connaissance des éléments du choix.

Pour nous, le dilemme "directivité-non directivité" est un faux problème. Le vrai problème est d'avoir une conception claire de la nature de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, une bonne connaissance des possibilités et des potentialités des enfants, et de conduire une action éducative de qualité.

Répondre aux besoins des enfants et des jeunes à la conception que l'on aura de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, ce sera également favoriser l'initiative, enrichir les rapports individus / collectivités qui concrétiseraient, permettraient aux enfants et plus précisément aux adolescents et aux jeunes de découvrir et d'affirmer leur personnalité.

Il faudra pour les adolescents et les jeunes donner un sens aux activités proposées, établir un mode de relations entre jeunes et adultes qui permettra aux uns et aux autres de progresser, établir les bases d'un dialogue prenant en compte la sensibilité particulière des adolescents et qui n'ignore pas la contestation quasi généralisée de l'adulte par le jeune.

S'il est nécessaire d'établir les bases d'un dialogue avec les enfants et les jeunes, il est aussi indispensable de pratiquer de même entre adultes, et notamment entre membres de l'équipe d'encadrement...

Etablir les bases d'un dialogue vrai avec les jeunes, c'est également les amener à participer à la mise en oeuvre et à l'enrichissement du projet pédagogique. C'est susciter leur participation.

Répondre aux besoins des enfants et des jeunes ce sera également proposer des activités variées, qui ne susciteront pas un comportement de consommateurs.

Les activités devront avoir un rôle formateur mais surtout ne pas rappeler les contraintes scolaires avec les confusions qui en découleraient.

Elles devront également, notamment pour les plus grands, revêtir un aspect social :  
une activité pourra être formatrice en soi, mais également par la valeur sociale qu'elle représentera ou que le " travail " effectué représentera.

Les activités devront également permettre aux enfants et à tous les enfants de s'exprimer. C'est ainsi qu'un bon nombre d'enfants de familles modestes ne manieront pas facilement le langage "académique" et éprouveront des difficultés à exprimer leurs besoins. Il faudra donc favoriser les activités manuelles, sportives, les jeux, les modes d'expressions graphiques.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement devra enfin être une "école" où les enfants et les jeunes, comme les adultes, seront mis en situation de prendre des responsabilités, de réfléchir sur leur place au sein de la collectivité, de prendre conscience des conséquences de leur comportement.

**Moyens :**

Pour atteindre ces objectifs socio-éducatifs, le Centre Le Lac considère son Accueil de Loisirs Sans Hébergement comme le véritable lieu collectif de loisirs et non pas comme une garderie.

Pour ce faire, il souhaite apporter aux enfants, selon leur âge, leurs besoins et leur responsabilité, des structures d'accueil et des formes de vie



adaptées aux activités de loisirs, mais également une équipe d'animation motivée et compétente.

Faire en sorte que le temps de loisirs constitue une régularisation (dans le rythme de la semaine) en favorisant l'expression, la communication et la participation de tous, ceci en tenant compte des besoins et possibilités des enfants et des objectifs éducatifs.

Favoriser l'épanouissement des enfants au travers des activités :

- création, expression, communication,
- développer ses capacités physiques et intellectuelles au travers de leur vécu en respectant leurs personnalités.

Prendre en compte la réalité au milieu de vie de l'enfant en faisant participer les parents :

- sensibiliser les enfants au milieu naturel,
- ouverture vers l'extérieur (centre sportif.....),
- apprentissage de la responsabilité individuelle et collective vis à vis de soi, des autres, des locaux et du matériel,
- prise en compte des aspects d'hygiène et de sécurité,
- associer les enfants à la gestion des activités,
- reconnaître l'enfant en tant que tel dans sa culture, sa race, ses difficultés, en respectant, en sachant rester à l'écoute de ce qui a fait sa vie, en lui permettant de demeurer autonome, de découvrir la vie de groupe, et ce, jusqu'au bout de son projet.
- découverte de son quartier, de sa ville, jusqu'aux régions.

Pour cela, nous mettrons en place des moyens de qualité par l'ouverture et l'installation de différents lieux de vie et nous fera participer les enfants au choix des activités...

#### **Mini camps :**

Le Centre social Le Lac organisera des mini camps pour les préadolescents et les adolescents tout au long de l'année.

Le mini camp tiendra une place importante car il permettra à un grand nombre d'enfants de vivre un départ en vacances hors du domicile familial, même si le séjour est de courte durée.

En dehors du centre de vacances, c'est en effet la seule possibilité pour les enfants et les jeunes de partir en séjours collectifs. Au-delà de sa fonction sociale de lieu de garde, le mini camp constituera une occasion privilégiée d'aller vivre avec d'autres copains ailleurs que dans le quartier. Le projet pédagogique de l'équipe de l'accueil de loisirs devra en faire un lieu où les enfants pourront, dans un cadre éducatif de qualité, vivre à leur rythme, échanger, apprendre, rencontrer l'autre et découvrir l'environnement.

La vie au mini camp traduira les conceptions éducatives de l'organisateur ainsi que les choix pédagogiques faits par l'équipe d'animation. Elle témoignera également des contraintes d'ordre matériel.

Construire un projet de mini camp et le mettre en oeuvre constituera une bonne occasion de travail en équipe et d'intégration dans le projet pédagogique des divers intervenants et prestataires d'activités.

Ce projet pédagogique permettra aux participants, de vivre ensemble à leur rythme et de prendre des responsabilités au sein d'un groupe à faible effectif.

Avec l'aide des animateurs, les enfants pourront monter eux-mêmes des projets et prendre des initiatives.

Au-delà des réalités évoquées ici, il conviendra de resituer l'activité au mini camp comme un support de la vie collective et du vivre ensemble. Dans cette perspective, les éventuels prestataires d'activités seront associés et pleinement intégrés au projet pédagogique.

Les mini camps entreront dans ce cadre réglementaire et auront à répondre aux mêmes exigences.

Mais ce sera le projet des organisateurs et de l'équipe qui fera du séjour un réel espace éducatif.

Cela supposera l'association des parents à ce projet et la prise en compte réelle des attentes des enfants.

Au sein de l'accueil de loisirs, le mini camp sera une activité globale qui couvrira l'ensemble des temps de vie, les actes de la vie quotidienne comme les activités plus ponctuelles.

Une telle activité globale concernera tous les aspects d'un séjour, qu'ils soient pédagogiques, gestionnaires ou matériels.

À ce titre, le mini camp nécessitera un encadrement formé et compétent, les animateurs BAFa agissant au sein d'une équipe éducative soutenue par la direction du centre.